

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2022

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 698

présenté par

Mme Calvez, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation et Mme Anthoine

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 28, substituer aux mots :

« la présente loi »,

les mots :

« la loi n° du de finances rectificative pour 2022 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à corriger une erreur de référence.